

**GROUPE DE TRAVAIL**  
**Urbanisme Voirie et Bâtiments**  
**COMPTE-RENDU DU 03 11 2023**

À publier

Document interne

Présents : Dominique BALZANO, Marie Nicole GARRIVIER, Marie Pierre ALIZAY, Joël ALLIER, Bertrand SIETTEL, Pierre BEZACIER, Pascal MUZART et Isabelle JEUNE pour la première partie

Excusés : Christophe CHEMIN, Cyril LAVAL

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants (à publier)

**Ordre du jour** : (préciser information – concertation- décision)

18h pour les élus (présentation des dossiers d'urbanisme en cours)

19h réunion ouverte

- bilan des consommations d'énergie 2022

- information sur les dossiers encours

<b>DECISIONS PRISES</b>	<b>A RETENIR</b> (à destination des secrétaires de mairie)
- Faire estimer la maison près de l'école (ancien logement de fonction) - Faire une info sur règlement AVAP aux habitants du bourg	Mettre sur le site le nouveau règlement concernant la rénovation des façades en zone AVAP et incluant les huisseries.

1. **Présentation aux élus** des dossiers d'urbanisme en cours. Pas de compte rendu diffusé.

## 2. **Réunion du groupe de travail**

L'information de la tenue de cette réunion au public n'a pas été faite et nous présentons nos excuses aux habitants.

### **- bilan des consommations d'énergie 2022**

Voir extrait du bilan en pièce jointe

La consommation globale (en kWh) a légèrement baissé par rapport à 2021 (-2,8%) mais la dépense a légèrement augmenté (+3,8%).

La consommation de chauffage des bâtiments a globalement baissé sauf pour la salle de sport qui a vu une surconsommation (x 3) sur l'année et particulièrement au premier semestre 2022. Une utilisation plus intensive n'explique pas tout, en effet, le monnayeur était en panne une partie du premier semestre et les utilisateurs ne se montraient pas tous vigilants d'où cette forte surconsommation. La consommation fin 2022 et en 2023 semble revenue à la normale.

Proposition est faite qu'un agent de la Mairie passe régulièrement vérifier la baisse du chauffage : mais cette solution, avec une équipe sous dotée en personnel, n'est pas à retenir.

Les associations utilisatrices de la salle de sports recevront un courrier leur rappelant d'être vigilantes.

## - information sur les dossiers encours

### ○ Urbanisme

#### Révision PLU

Le travail suit son cours sur des aménagements de règles et la définition de zones particulières mais pour répondre à des demandes reçues en mairie, il n'est prévu aucune modification des zones constructibles. Nous devrions pouvoir présenter un premier projet en début d'année.

La discussion porte ensuite sur la question du non-respect des normes du P.L.U surtout par certains habitants du bourg lorsqu'ils procèdent à des travaux (façades, huisseries...) Quelle position prendre dans le sens où, dans les années précédentes, des mauvaises réalisations furent faites y compris par la Mairie elle-même. Une information sera faite à tous les habitants de la zone AVAP.

Photovoltaïque : il y a de plus en plus de dossiers de demande de travaux. En ce qui concerne le village lui-même nous nous conformerons à l'avis de l'ABF ; contrairement aux problèmes de façades et autres travaux d'amélioration des maisons du bourg il n'y a pas d'antécédents pour ce sujet. Un courrier a d'ailleurs été adressé à un habitant rue de la Grye.

#### Vente terrain vers Tivoli

La propriétaire d'un terrain du Tivoli qui voulait acquérir un terrain adjacent auprès de la mairie ne pourra pas réaliser son projet, la Roannaise de l'Eau étant opposée à cette vente dans le sens où leur réseaux (eau potable et assainissement) passent sous le terrain concerné.

### Voirie

#### ○ Glissière grand rue

Un camion a heurté une glissière en face du clocher lors d'une manœuvre particulière. Le remplacement de cette glissière pourrait se réaliser par un petit mur de pierres, ce point a été vu avec l'ABF ; il y aura un permis d'aménager à prévoir. Si une facture n'est pas nécessaire pour le remboursement par l'assurance du camion nous pourrions envisager de réaliser ce mur en régie.

#### ○ Rue salle ERA et priorité

Une question est posée quant à la priorité à droite concernant la route qui vient de la salle ERA et qui débouche sur la route départementale (en agglomération). Faut-il signaler plus précisément par des panneaux, un céder le passage, une signalisation au sol... ?

Les priorités dans le Code de la route : Lorsqu'il n'y a aucune indication c'est la priorité à droite qui prévaut.

#### ○ Place de Vingré

Place des Martyrs de Vingré : nous avons eu une réunion avec M TUFFET (bureau d'étude Réalités) M RUSSIAS (ABF). Les préconisations de ce dernier seront intégrées dans le plan d'aménagement qui nous sera proposé par le cabinet conseil. A sa demande, nous avons revu le revêtement des places de stationnement, le remplacement des bordures béton par des pavés et le remplacement du plateau surélevé par une chicane. Il nous a aussi fait part de quelques préconisations pour les plantations. Ces demandes auront une incidence sur le montant des travaux.

#### ○ Programme 2023

Voirie programme 2023 : le projet était d'intégrer ce programme dans l'aménagement de la Place des Martyrs de Vingré mais nous avons pu reporter la subvention sur les rues St Martin et St Vincent.

Voirie 2024 : nous solliciterons à nouveau le programme voirie pour ces travaux.

La route de la Montée des Eaux nécessiterait des travaux. Ce sont des travaux importants qu'il faudra anticiper. Un élu suggère que cela puisse s'accompagner de la restauration du mur qui longe la route... Cependant, nous sommes là dans le domaine privé.

Le cheminement piétons aux Villards est évoqué ainsi qu'un affaissement route des Bonichons.

### ○ Bâtiments

### Contrat de maintenance chaufferies

le S.I.E.L. nous accompagnera dans le projet de remise en concurrence des contrats de maintenance.

### Ecole

Le projet va être présenté aux élus par l'Atelier des Vergers le 23 novembre. Une réunion sera ensuite organisée avec les membres du groupe projet école.

### WC

Il est nécessaire de proposer des lieux plus accueillants. Nous étudions les possibilités de rénovation des sanitaires sous le clocher mais aussi de ceux vers la maison de santé. Une possibilité d'aménager un local rue de l'église est aussi étudiée.

### Logement rue de l'église

Une chaudière à gaz pourrait être installée, à l'étage. Ce point a été vu avec M GRANGER qui doit établir un devis.

### Logement près de l'école

Nous sommes en attente d'un rendez-vous avec ALLIADE HABITAT pour un état des lieux. Alliage Habitat (auparavant Toit Familial) avait la gestion de cette maison depuis 20 ans. Le bail arrive à expiration mais nous avons prolongé la convention jusqu'à la fin de l'année en cours pour nous donner le temps de la réflexion quant aux travaux à envisager. En reprenant la gestion directe nous percevrons les loyers soit actuellement 580 euros mensuels (charges comprises).

### Logement dans école primaire

Une fuite dans une noue a provoqué quelques dégâts dans l'escalier. Une réparation provisoire a été faite.

### **Questions diverses**

Subvention 2024 village de caractère : nous n'aurons pas le choix quant à son utilisation, elle sera d'office orientée vers des travaux d'amélioration de l'hébergement touristique. Le logement que nous possédons au Prieuré, dans lequel était jusqu'alors accueillie une famille Ukrainienne, pourrait ainsi en bénéficier.

Lors du salon de la BD, l'extinction automatique de l'éclairage de la salle de sport n'a pas été anticipée, laissant le vigile dans le noir. Il faudra y penser lors des prochaines manifestations.

D'autres sujets sont évoqués, sans que des décisions soient prises :

- la pose de mains courantes sera faite vers l'escalier qui mène à familles Rurales et la Bibliothèque ainsi que le long de la rampe d'accès du OTABAZAR.
- réfection du mur de l'ancien cimetière
- pose de billes de verre au rond-point de l'âne pour pouvoir diminuer l'éclairage
- travaux du lavoir à terminer
- bacs poubelle pleins au cimetière pour la Toussaint (problème de tri et de date de passage)
- entretien des fossés route de la Collonge et saignées à faire
- accès à la Madone : places de stationnement à matérialiser (dont PMR) et accès PMR au site (largeur de passage et partie roulante)

**Prochaine réunion groupe de travail : vendredi 19/01**